

L'ajournement

échange, aux impôts élevés, et à l'instabilité politique créée par la menace permanente du séparatisme et les dispositions linguistiques restrictives.

Il y a environ une semaine, un groupe composé de Marcel Côté, Louise Roy et Pierre Pettigrew mentionnait que l'aliénation de la population anglophone de Montréal se traduit par un lourd fardeau pour cette ville, en termes de sièges sociaux, perspectives d'emplois et investissements perdus. Plus de 200 000 personnes ont quitté Montréal depuis l'adoption de la Loi 101, il y a quelques années. La situation de Montréal n'est pas bonne.

Je demande encore une fois au gouvernement fédéral de collaborer avec les autorités provinciales et municipales afin d'aider la ville de Montréal à se sortir de la triste situation dans laquelle elle se trouve. D'une façon plus précise, je demande au gouvernement fédéral de participer avec les provinces et municipalités au programme d'infrastructure municipale. Toutes les provinces sont prêtes à aller de l'avant avec ce projet, de même que les villes. Tout ce qui manque c'est un engagement de la part du gouvernement fédéral. La mise en oeuvre d'un tel programme donnerait un sérieux coup de pouce à Montréal et à d'autres villes partout au pays.

[Français]

M. Jean-Marc Robitaille (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir sur la question de l'honorable député.

Ce gouvernement a annoncé un programme d'investissements stratégiques en infrastructures qui stimulera la croissance économique et la création d'emplois à court terme, et qui accroîtra, dans les faits, le potentiel de la croissance économique du Canada à plus long terme.

En effet, le 2 décembre dernier—je le rappelle au député—, le ministre des Finances a annoncé de nouveaux investissements en infrastructures publiques de plus de 2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Ces investissements créeront directement de 4 000 à 5 000 emplois par année.

Cette initiative comprend notamment jusqu'à 125 millions de dollars de nouveaux capitaux qui seront consacrés à l'amélioration des ponts Champlain et Jacques-Cartier à Montréal. Ces fonds s'ajoutent d'ailleurs aux investissements engagés par le gouvernement fédéral pour les travaux en cours sur les ponts de Montréal.

Le programme d'investissements inclut également des fonds pour l'établissement de partenariats pour l'élaboration de projets stratégiques de transport avec les provinces

Le ministre des Transports travaille présentement avec le gouvernement du Québec et ceci afin d'identifier les projets de transport prioritaires pour la province. Les discussions sont avancées, et les travaux de construction devraient commencer ce printemps.

Le programme d'investissements en infrastructures, bien que s'appliquant aux infrastructures nationales de transport, améliorera le système des transports et permettra ainsi de faciliter les déplacements dans la ville de Montréal et dans plusieurs autres centres urbains à travers le Canada. Ces investissements apporteront d'importants bénéfices économiques pour la ville de Montréal.

• (1735)

[Traduction]

LE COMMERCE

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, mes observations découlent d'une question que j'ai posée au ministre le 30 mars au sujet de l'exportation d'eau dans le cadre de l'ALENA.

Le gouvernement prétend que la politique du Canada en matière d'eau interdit l'exportation d'eau douce à grande échelle. Cependant, cette politique est un tigre de papier qui n'est pas appuyé par une loi stricte. Le projet de loi qui aurait expressément interdit l'exportation d'eau douce a expiré au *Feuilleton* en 1988 et n'a pas été présenté de nouveau depuis.

Le gouvernement prétend aussi que la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange exclut également les exportations d'eau à grande échelle. Mais cette loi a maintenant été remplacée par l'ALENA à titre d'entente internationale, et rien dans cet accord n'exclut spécifiquement l'exportation d'eau, comme c'est le cas avec les grumes et le poisson non transformé.

En outre, M. Frank Quinn de la Direction générale des eaux intérieures admet que le gouvernement conservateur est en train de réexaminer sa position sur les exportations d'eau. À l'occasion d'une conférence sur les exportations d'eau tenue récemment, M. Quinn a dit que tout indiquait d'après certaines observations que le gouvernement s'en allait dans cette direction. On peut donc se demander si l'ALE et l'ALENA ne mettent pas en danger l'eau canadienne.

Le gouvernement soutient que rien, dans aucun des deux accords, ne nous oblige à vendre notre eau, mais le principal négociateur du Canada, Gordon Ritchie, avoue que rien n'empêche non plus le gouvernement canadien d'acheminer de l'eau au sud de la frontière.